



**Institut
Saint-Julien-Parnasse**



22-24 Av. de l'Eglise Saint-Julien - 1160 Auderghem

02/672.68.01

www.sjpa.be

secretariatelevés@sjpa.be

secretariatdirection@sjpa.be

IMPRESSION : février 2016

**L'Institut Saint-Julien-Parnasse, comme toute école,
a pour mission de former de jeunes adultes.**

**Cela suppose le développement non seulement
de l'intelligence et du corps,
mais aussi du cœur et de l'esprit.**

**Nous voulons constituer un milieu où
l'on prend au sérieux la question
du sens de l'existence,
éclairée, pour nous, par Jésus-Christ.**

**Des relations harmonieuses entre tous les membres
de la communauté scolaire
nous paraissent constituer le point de départ
et le fondement de cette recherche.**

Vous venez de lire la charte de l'Institut, elle donne le sens dans lequel nous souhaitons travailler pour former une Communauté qui veut avant tout être un milieu éducatif.

Notre but est d'aider chacun des élèves à devenir libre, responsable, capable de découvrir ce qu'il peut développer en lui, capable de dépassement. Ceci afin de se mettre demain au service de la société dans laquelle il pourra se réaliser et s'épanouir, trouver sa place et affirmer sa personnalité.

Nous veillerons donc à la fois à transmettre des connaissances, mais aussi, et bien plus, à proposer des valeurs et aider les jeunes à les faire passer dans leur vie. Pour y réussir, nous resterons attentifs tout autant à la qualité des études, qu'à celle des relations humaines entre les différents membres de l'Institut : parents – professeurs – élèves.

La vie en groupe suppose que ses membres en acceptent les règles de fonctionnement qui visent à assurer l'ordre général et la liberté de chacun. C'est dans cet esprit qu'a été rédigé le règlement d'ordre intérieur qui sera distribué à la rentrée.

M. HEUGHEBAERT,
Directrice des sections
maternelle et primaire.

C. DEGRAEVE,
Directeur de la section
secondaire.

A. DELIRE,
Sous-Directrice de la
section secondaire.

Section Maternelle

Adresse : 18, Avenue de l'Eglise Saint-Julien, 1160 Auderghem
Tél : 02 673 86 34 Fax : 02 675 15 56
Site Internet : www.sjpa.be
Courriel : fondamental@sjpa.be

Accueil des enfants

Dès l'âge de 2 ans et demi.

Horaires

- L'école est ouverte aux enfants de 07h15 à 18h00.
- Cours de 08h30 à 12h05 et de 13h30 à 15h10.
- Un contact journalier avec l'institutrice est possible grâce à l'accueil des parents en classe, de 08h15 à 08h30.

Section Primaire

Adresse : 18, Avenue de l'Eglise Saint-Julien, 1160 Auderghem
Tél : 02 673 86 34 Fax : 02 675 15 56
Site Internet : www.sjpa.be
Courriel : fondamental@sjpa.be

Accueil des enfants

De la première à la sixième primaire.

Horaires

- L'école est ouverte aux enfants de 07h15 à 18h00.
- Cours de 08h30 à 12h05 et de 13h30 à 15h25.
- Rangs à 15h25.

Des précisions pour les deux sections, quant à l'organisation générale de l'année scolaire à venir, l'organisation des repas, projets et règlements pédagogiques, éducatifs et d'établissement, ainsi que des informations du Centre de Santé PSE peuvent être obtenues à l'occasion d'un rendez-vous avec la Direction.

Sections Maternelle et Primaire

Renseignements généraux

Repas de midi

Repas chaud ou pique-nique apporté par l'enfant avec ou sans potage servi par l'école.

Frais scolaires

- Frais de repas.
- Frais de garderie et d'étude surveillée.
- Frais de natation.
- Frais de visites et activités à l'extérieur.

Activités diverses

- Classes de plein air, de mer, de neige, ...
- Activités socioculturelles et sportives.

Centre psycho-médico-social

L'assistance psychologique des élèves des deux sections est assurée par le Centre P.M.S. :

Centres Psycho-Medico-Sociaux Libres
Clos Chapelle aux Champs, 30 – B1/3025
1200 BRUXELLES
☎ 02 764 30 71

Logopédie

Ce service n'étant pas subsidié est à charge des parents qui le sollicitent.

Assurances

Les élèves bénéficient d'une assurance « Accidents corporels ».

Rapport "Famille – Ecole"

Les contacts avec la Direction se font sur rendez-vous. Les parents peuvent rencontrer les enseignants, en dehors des heures de classe, sur rendez-vous, en adressant leur demande écrite par lettre ou dans le journal de classe de l'enfant.

Inscriptions

- Pendant l'année scolaire : sur rendez-vous.
- Pendant les vacances d'été : sur rendez-vous.

Des précisions quant aux dates sont affichées à l'entrée de l'école.

Section Secondaire

Adresse : 22-24, Avenue de l'Eglise Saint-Julien, 1160 Auderghem
02 672 68 01 – Fax : 02 672 75 64
Site Internet : www.sjpa.be
Courriel : secretariateleves@sjpa.be
secretariatdirection@sjpa.be

Renseignements généraux

Inscriptions

- A) Pendant l'année scolaire : sur rendez-vous (à prendre par téléphone : 02.672.68.01)
Pendant les vacances : sur rendez-vous durant la première semaine du mois de juillet et la dernière semaine du mois d'août en fonction des places disponibles.
- B) Pour les 1^{ères} : pendant la période prévue par la F.W.B. (C.F.)
- Document nécessaire : le F.U.I.
- C) Documents à fournir à l'inscription :
- Carte d'identité de l'élève (attention à la date de validité pour les élèves étrangers).
 - Dernier bulletin.
 - Une photo format identité.
 - Elèves de nationalité étrangère hors U.E. : carte d'identité – composition de famille – permis de séjour.
 - La présence des parents ou du tuteur légal est exigée lors de l'inscription.

Horaire des cours

Matin : de 08h20 à 09h10	Après-midi : de 13h55 à 14h45
de 09h10 à 10h00	de 14h45 à 15h35
de 10h00 à 10h50	de 15h35 à 16h25
Récréation	
de 11h10 à 12h00	
de 12h00 à 12h50	

Documents administratifs en cours d'année

Toutes les modifications (adresse et n° de téléphone – situation familiale – carte d'identité) doivent être adressées au bureau 211.

Les documents complétés par l'administration scolaire sont à la disposition des élèves à l'Accueil, local 17.

N.B. : Les motifs d'absence doivent être déposés à l'Accueil, dans le casier de l'éducateur responsable de niveau.

Services aux élèves

Centre de santé : Saint-Hubert
Avenue A. Solvay, 2b – 1170 Bruxelles
☎ 02 672 18 66 – FAX : 02 660 27 03

Centre P.M.S. : Centres Psycho-Médico-Sociaux Libres
Clos Chapelle aux Champs, 30 – B1/3025
1200 BRUXELLES
☎ 02 764 30 89

Psychologue : ☎ 02 764 30 64
Assistante sociale : ☎ 02 764 30 58
Infirmière : ☎ 02 764 30 67

Le centre PMS

Avec la famille et l'école cherche
à favoriser l'épanouissement global
de l'enfant

Un lieu d'accueil, d'écoute et de dialogue où le jeune et/ou sa famille
Peuvent aborder les questions qui les préoccupent en matière de

Service gratuit,
confidentiel,
non contraignant
et indépendant
de l'école



- ☺ scolarité,
- ☺ éducation,
- ☺ vie familiale et sociale,
- ☺ santé,
- ☺ orientation scolaire et professionnelle,
- ☺ ...

De Buysser Caroline
Psychologue
Tel. au centre: 02/764.30.64
debuysser@pmswl.be

Lebrun Catherine
Infirmière
Tel. au centre: 02/764.30.67
lebrun@pmswl.be

Vander Elst Kitty
Assistante sociale
Tel. au centre: 02/764.30.58
vanderelst@pmswl.be

Présence à l'école tous les matins sauf le mardi

Frais scolaires

L'enseignement secondaire est gratuit, à l'exception des livres et des fournitures classiques. En début d'année, nous vous demandons une participation pour les frais de bulletin, du papier pour les bilans et les contrôles, des photocopies, ainsi qu'une participation aux frais de pharmacie et aux activités culturelles, pédagogiques, religieuses et sportives.

Les syllabus constitués par les professeurs pour remplacer un manuel, font l'objet d'un paiement à part, à régler directement au professeur.

En 1^{ère} année et en section éducation physique, les frais de natation (entrée à la piscine et frais de déplacement) vous seront facturés.

Une note de frais est envoyée aux parents pour chaque élève au cours du 1^{er} trimestre.

Toute correspondance et toutes les informations concernant les frais sont à adresser à Madame MECHKIH, économiste, bureau 213C.

Livres scolaires

Une vente de livres neufs est organisée au cours de la première semaine de septembre.

Etude

Etude surveillée (pour tous les élèves) : de 15h45 à 17h00

Etude dirigée (destinée aux élèves de 1^{ères}) : de 15h45 à 16h45

Une circulaire de début d'année en précisera les modalités de participation.

Équipement sportif

Vente par le fabricant en début d'année scolaire suivant l'horaire affiché. Un équipement complet est nécessaire en section éducation physique (voir le règlement de la section).

Pour tous les autres élèves : Tee-shirt avec logo, short bleu pour les garçons et collant bleu pour les filles.

Repas de midi

Trois possibilités de repas sont proposées :

- le repas complet chaud : l'inscription se prend pour un mois;
- les sandwiches commandés avant le début des cours à l'Accueil;
- le pique-nique apporté par l'élève et consommé au réfectoire.

Centre Multimédia

Le centre multimédia est accessible aux classes ou sur demande.

Activités périscolaires organisées en partenariat avec le CFS (Centre de formation Sportive).

Responsable général : Monsieur MAILLAERT.

Ces activités sont organisées pendant le temps de midi (de 13h00 à 13h50).

Elles ont pour but de proposer des occupations intéressantes et d'équilibrer ainsi les activités scolaires de la journée.

Leur organisation (jour, heure, lieu) sera précisée dans une circulaire remise aux élèves à la fin du mois de septembre.

Nous proposons des activités sportives telles que :

- Badminton
- Mini-foot
- Volley
- Danse
- Gymnastique
- Basket

Animations culturelles

Nous encourageons l'organisation de toutes les activités qui permettent aux élèves de s'ouvrir à la culture et à la connaissance du monde qui les entoure. Ils ont donc fréquemment la possibilité d'assister ou de participer à des conférences, des expositions, des séances de cinéma ou de théâtre, des journées linguistiques...

Régulièrement, une pièce de théâtre est présentée par les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années.

Une journée "Portes Ouvertes" est organisée en fin de 2^e trimestre ou au début du 3^e trimestre.

Site Internet

Tous les renseignements concernant l'Institut sont accessibles sur notre site Internet :

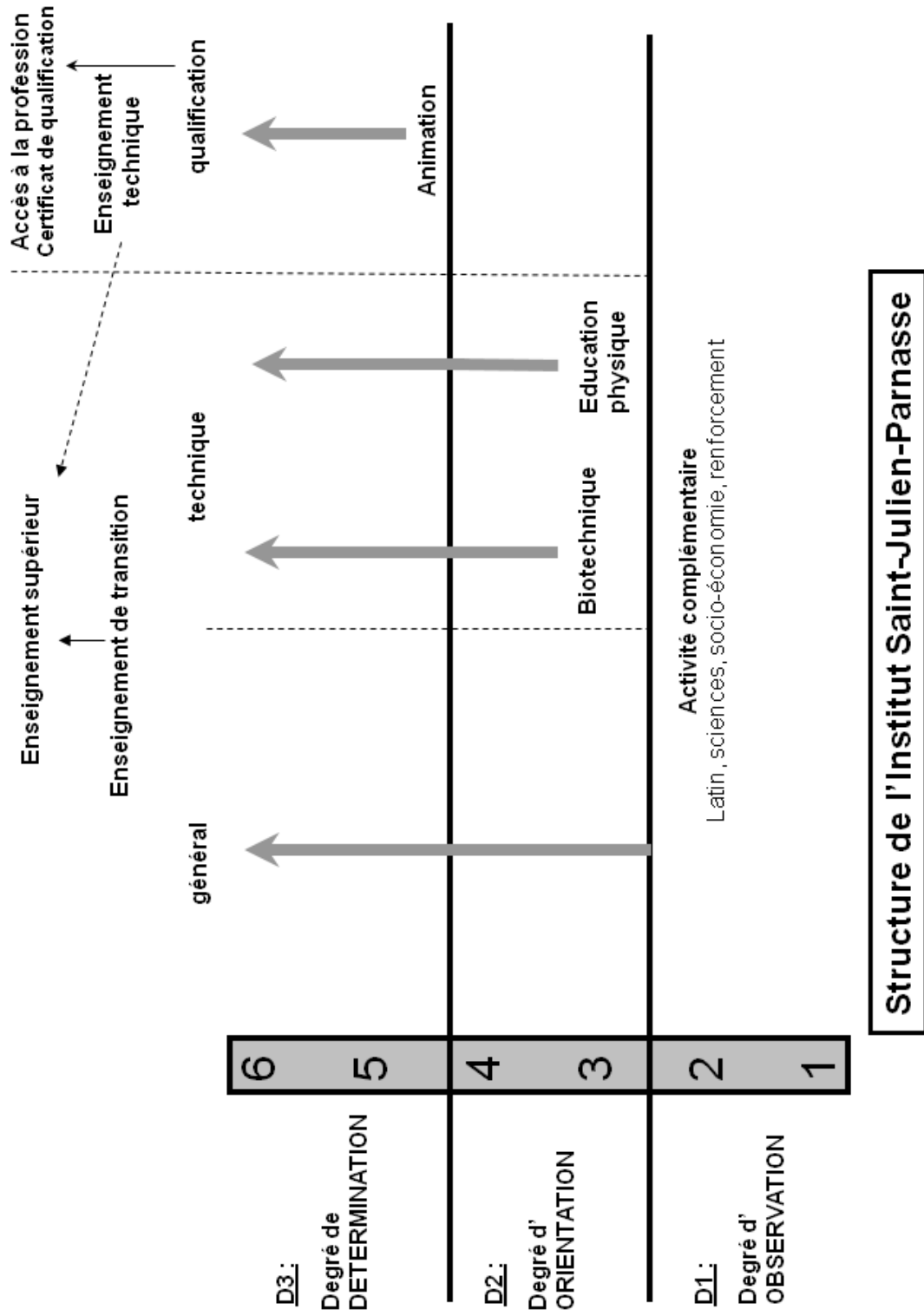
www.sjpa.be

Jumelage avec le Collège d'Enseignement Moyen de Malem-Hodar, Sénégal

Depuis 2006, l'Institut entretient des rapports privilégiés avec une école rurale du centre du Sénégal. Divers projets de rencontres et de partenariat ont été couronnés de succès. Un échange et un voyage interculturels sont organisés tous les deux ans.

Les deux institutions d'enseignement se sont engagées à favoriser et à promouvoir, par exemple, des échanges de correspondance scolaire; de fiches pédagogiques dans diverses disciplines; de productions d'élèves dans diverses disciplines; à accueillir périodiquement des enseignants de l'école partenaire; à organiser des activités et actions concrètes permettant de faire connaître l'école partenaire au nouveau personnel enseignant et aux nouveaux élèves.

Plus d'infos : www.sjpa.be dans la rubrique « Malem-Auder »



Notre enseignement en schéma

Enseignement général

Dans l'enseignement rénové, les 6 années du secondaire sont regroupées en trois degrés de 2 années chacun.

Premier degré d'observation

Ces deux premières années permettent de découvrir les goûts et les capacités des élèves. Nous pouvons dès lors les guider, les aider à développer leurs aptitudes et les motiver dans leur travail.

Durant ces deux années, l'attention sera portée sur l'acquisition des compétences transversales dont la maîtrise progressive assure le développement de l'élève. L'important dans la maîtrise d'un savoir n'est pas sa restitution pure et simple, mais l'aptitude à l'utiliser dans un contexte et dans un but.

Le rôle de l'école ne peut donc se limiter à la simple transmission de connaissances. Il lui incombe avant tout, de les organiser, de développer des savoir-être, des savoir-faire et des savoir-réfléchir qui faciliteront la réussite des apprentissages ultérieurs.

Second degré d'orientation

A partir de la 3^{ème} année, la part des cours communs à tous les programmes diminue. L'éventail des options s'ouvre pour permettre à l'élève, soit de continuer dans l'activité choisie en 2^{ème} (latin, sciences, économie), soit d'entreprendre une option nouvelle (biotechnique, éducation physique).

Le passage de 2^{ème} en 3^{ème} est sans doute le plus déterminant de tout le parcours scolaire au secondaire. A ce moment, l'élève est à même de mieux s'engager dans une voie suivant ses dispositions. Il choisira parmi les programmes que l'Institut propose, le groupe de cours qui lui convient le mieux, compte tenu de l'expérience des différentes matières qu'il a acquise au degré d'observation et de son engagement dans le travail. Sauf cas exceptionnel, il ne changera plus d'orientation jusque en fin de secondaire.

A ce niveau, il n'est pas encore question de s'engager dans une formation spécifique, mais bien plus de se donner une formation générale.

Troisième degré de détermination

Le moment est venu d'approfondir l'orientation choisie au 2^{ème} degré ou de se réorienter définitivement, compte tenu de l'expérience acquise aux 1^{er} et 2^{ème} degrés.

Le degré de détermination prépare l'élève aux études supérieures sans toutefois entrer dans une spécialisation prématurée.

Grille de la 1^{ère} commune (1C)

2016-2017

		1C
Formation commune		
Religion		2
Français		6
Mathématique		4
Néerlandais		4
Étude du Milieu		4
Sciences		3
Education Physique		3
Technologie		1
Education Artistique		1
Activités complémentaires		
Mathématique		1
Latin		2
TOTAL		31

N.B. : En fonction du PIA de certains élèves : 1h de titulariat et/ou de coaching se rajoute(nt) à l'horaire.

Grille de la 2^e commune et 2^e complémentaire

2016-2017

<u>Formation commune</u>	<u>2C</u>	<u>2S</u>
Religion	2h	2h
Français	5h	5h
Mathématique	5h	5h
Néerlandais	4h	4h
Etude du Milieu	4h	4h
Sciences	3h	3h
Education Physique	3h	3h
Technologie	1h	1h
Education artistique	1h	1h

Activités complémentaires

Au choix :

<u>2C</u>		<u>2S</u>	
Latin :	4h	/	
Sciences :	2h	Sciences :	2h
Français :	2h	Informatique :	2h
(atelier de lecture et d'écriture)			
Socio -Economie :	2h	Socio -Economie :	2h
Français :	2h	Informatique :	2h
(atelier de lecture et d'écriture)			
Renforcement en Mathématique :	2h		
Renforcement en Français :	1h		
Renforcement en Néerlandais :	1h		

Latin (4 heures/semaine de la 2^e à la 6^e année)

Tordons le cou à quelques idées reçues sur le latin ! En effet, **le latin n'est plus** un cours où seuls les très bons élèves peuvent espérer réussir, un cours monotone, fait de lectures de textes quelquefois obscurs et inintéressants, un cours où l'on s'attarde longuement sur des points de détails de grammaire en oubliant le plaisir de lire les Anciens.

Qu'est-ce que **le latin, aujourd'hui, à Saint-Julien** ? Qu'offre-t-il ? Cette activité, proposée aux élèves dès la deuxième, est ouverte à tous ceux qui aiment les textes et l'Antiquité. Ils pourront d'ailleurs profiter de ce plaisir de la découverte jusqu'en sixième, car le cours est pensé en continuité tout au long des Humanités.

Le cours est varié : on lit des textes, on découvre le fonctionnement de la langue latine, on explore la culture gréco-romaine et on approfondit la langue française (son vocabulaire, ses nuances, ... son orthographe !). De plus, on n'hésite pas à revenir, dès que l'occasion se présente, dans la réalité du monde qui nous entoure (ici et maintenant) et on se pose la question : « qu'est-ce que ce texte nous a apporté ? Que nous a-t-il appris ? Quelle leçon pouvons-nous en tirer ? ».

Pour conclure, il faut encore dire **ce que le latin sera toujours** :

- un cours exigeant qui permet aux jeunes d'acquérir une formation générale, c'est-à-dire des capacités de raisonnement, de réflexion logique, de déduction et d'organisation ;
- un cours utile pour exercer les compétences transversales, chères à la réforme du premier degré ;
- un cours intéressant dans la mesure où le message des Anciens aura toujours un impact sur notre réalité ;
- un cours qui, par nature, aura toujours sa place dans le cursus des Humanités.

Renforcement des compétences de base

Amener tous les élèves à la maîtrise de compétences disciplinaires et transversales indispensables pour la poursuite d'une scolarité positive, telle est l'ambition du premier degré.

Pour obtenir ce résultat, il faut s'adapter à l'évolution de chacun et prendre en compte dans l'organisation des activités d'apprentissage, certaines caractéristiques du fonctionnement cognitif de l'élève.

C'est le but poursuivi par les professeurs qui, durant la 2^{ème} année, vont renforcer les compétences de base des élèves en français, mathématique et néerlandais. Ils pourront ainsi développer une méthodologie particulière avec des objectifs de récupération tant sur le plan des matières que sur le plan des compétences spécifiques.

Ces heures ne serviront en aucun cas à augmenter la matière ou à compléter le cours de formation commune. Elles permettront à l'élève d'exprimer les difficultés qu'il rencontre et au professeur de découvrir les mécanismes qui l'empêchent de progresser.

Le conseil de classe conseillera cette orientation aux élèves pour lesquels l'hypothèse de la réussite du degré ne pourrait s'imaginer qu'avec un accompagnement spécifique.

Grilles du 2^{ème} degré de l'Enseignement Général

	Latin	Sciences	Sc. Eco
<u>Formation Commune</u>			
Religion	2	2	2
Français	5	5	5
Histoire	2	2	2
Géographie	2	2	2
Mathématique	5	5	5
Sciences	3	5	3
Néerlandais	4	4	4
Education physique	2	2	2
<u>Options de base</u>			
Anglais	4	4	4
Sciences économiques	-	-	4
Latin	4	-	-
TOTAL	33	31	33

Les options des 2^e et 3^e degrés de l'enseignement général

Sciences Economiques

L'option Sciences Economiques est une option résolument en phase avec le monde réel, ancrée dans l'actualité, mais sans jamais oublier de prendre le recul nécessaire ni de procéder à une analyse précise des problèmes étudiés avec la rigueur d'une discipline scientifique.

1. Les finalités générales de l'option sont :

- Faire découvrir que l'économie est politique
L'économie est une science qui éclaire les choix, les stratégies d'action des décideurs (entreprises, pouvoirs publics, ménages). Le rôle de l'économiste est d'éclairer les choix, d'analyser avec un esprit scientifique, les différentes possibilités et leurs conséquences, de les chiffrer en y intégrant les aspects juridiques, philosophiques, institutionnels.
- Former des citoyens responsables et engagés
Toutes les démarches de travail doivent permettre aux élèves de mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent mais surtout de devenir acteurs :
 - de leur vie associative, politique, ou tout simplement comme électeurs éclairés, dans notre système démocratique;
 - comme citoyens du monde, initiés à la complexité des situations internationales;
 - de leur vie personnelle pour mieux gérer les problèmes qu'ils peuvent rencontrer.

2. Evolution au cours des années

Au fur et à mesure des années, l'élève est appelé à prendre de la hauteur vis-à-vis des problèmes économiques rencontrés. Au deuxième degré, l'analyse se concentre sur les choix concrets des consommateurs et des producteurs en tant qu'agent économique pris isolément.

Au troisième degré, l'élève est confronté aux théories économiques, aux choix et à l'intervention de l'Etat, aux analyses macroéconomique et microéconomique, à la problématique du développement et de la croissance, ainsi qu'aux échanges internationaux et à la politique économique européenne.

Tout au long des années, des notions de droit sont abordées : la personne physique, le statut familial, l'organisation du monde judiciaire, droit commercial, droit social, droit public, droit international, droit privé, les contrats.

Chimie en 5^e et 6^e générales

La chimie fait partie intégrante de notre vie. Il n'est pas de domaine dans lequel elle n'intervienne :

- dans les industries automobiles, pharmaceutique, agroalimentaire, pétrochimie...
- dans l'agriculture, en biologie...

le cours de chimie au troisième degré met en évidence l'omniprésence de la chimie dans notre environnement, dans notre quotidien. Ce cours aborde les principaux types de réactions. Citons par exemples :

- les réactions de précipitation qui expliquent la formation du calcaire.
- Les réactions acide-base qui relèvent l'importance des taux d'acidité de milieux biologiques, tels l'estomac, le sang...
- Les réactions rédox avec notamment le fonctionnement d'une pile;
- Les réactions de polymérisation soulignant la diversité des plastiques qui nous entourent.

Ces différentes notions sont étudiées tant d'un point de vue théorique qu'expérimental, lorsque c'est possible. L'observation et la manipulation aident à la compréhension et à l'appropriation des différents concepts. Il s'agit de mettre les élèves en situation réelle, pour développer leur esprit d'analyse et de réflexion.

Le cours de chimie est donc une fenêtre sur le monde qui permet de porter un regard scientifiquement plus éclairé sur notre environnement, notre milieu de vie.

Physique en 5^e et 6^e générales

L'objectif est d'acquérir une connaissance et une bonne compréhension des phénomènes naturels de base. Aussi bien aux niveaux de l'infiniment grand que de l'infiniment petit.

L'objectif est également de mieux comprendre comment la science fonctionne. Ce qu'elle dit et ce qu'elle ne dit pas. Ceci afin de pouvoir participer plus efficacement aux débats de société qui concernent les questions scientifiques et technologiques.

Matières en 5^e et 6^e année :

- l'Univers : histoire de nos conceptions de l'Univers, la gravitation universelle.
- L'électricité : électrostatique, courants, résistances, électromagnétisme.
- Les ondes : propriétés générales, le son, la lumière.
- L'énergie et une introduction à la physique nucléaire.
- Une introduction à la mécanique quantique et à la relativité.

Latin aux 2^e et 3^e degrés

Nous vous renvoyons à la rubrique "Latin" en page 14.

Grilles du 3ème degré de l'Enseignement Général

N° de modules	LATIN												SCIENCES						SCIENCES ECONOMIQUES																				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29										
<i>Formation Commune</i>																																							
Religion						2																																	
Français												4												4											4				
Histoire												2												2												2			
Géographie												2												2													2		
Ed. physique													2													2											2		
<i>Formation obligatoire en langues modernes</i>																																							
Néerlandais	2	4	4	2	4	4	2	4	4	4	2	4	4	2	4	4	4	2	4	4	4	4	4	2	4	4	2	4	4	4	2	4	4	2	4	4			
Anglais	4	2	4	4	2	4	4	2	4	4	2	4	4	2	4	4	4	2	4	4	4	4	4	4	2	4	4	2	4	4	4	2	4	4	2	4	4		
<i>Formation optionnelle</i>																																							
Sciences (Biologie – Physique – Chimie)	6	6	6	3	3	3	6	6	3	3	3	6	6	6	6	6	6	6	6	6	3	3	3	6	6	6	6	6	3	3	3	3	3	3	3	3	3		
Mathématique	4	4	4	4	4	4	6	6	4	4	6	6	6	6	4	4	4	4	4	4	4	4	6	6	6	6	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4		
Latin	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4																											
Sciences-éco																																							
<i>Activité complémentaire</i>																																							
Compl. Français						2	2	2																			2	2	2										
Probl. économ.																																				2	2	2	2
Allemand																	2																						

Enseignement technique de transition

Section Biotechnique

Objectif général de la section

- L'option biotechnique propose l'étude dynamique de l'ensemble des facteurs qui constituent le monde vivant.
- L'écologie ouvre des perspectives humaines qui placent l'homme au centre du problème de la conservation de l'environnement.
- Au moment où les problèmes écologiques se posent quotidiennement avec acuité, l'option propose en même temps qu'un regard philosophique, des perspectives scientifiques.
- L'option comporte trois lignes dominantes :
 - 1) *Caractère scientifique appliqué*

Par l'observation directe et une démarche inspirée par les faits concrets (pollution de l'air, de l'eau, du sol), l'élève est amené progressivement à la compréhension de son milieu biologique et à l'abstraction scientifique.
 - 2) *Caractère technologique*

Il s'agit ici de découvrir les interventions et solutions possibles sur les êtres vivants (hommes, animaux, plantes).
Dans ce but, des réalisations pratiques permettront à l'élève d'approcher de plus près les perspectives d'avenir des biotechnologies.
 - 3) *L'option est de nature socio-économique*

En ce sens, elle étudie les moyens appropriés en vue de conserver l'espèce humaine, en proposant des alternatives biologiques, sociales et économiques.
Des conférences, débats, films, vidéos, visites, élargissent les perspectives des élèves en ce domaine.
- L'option biotechnique est une option de synthèse : elle est le lieu de rencontre de différentes disciplines scientifiques : zoologie, micro-biologie, botanique, biologie, biotechnologie,... Elle place la génétique et l'évolution dans le cadre naturel.
- L'option biotechnique est une option de transition. Les élèves y recevront une formation leur permettant d'entreprendre des études supérieures de type scientifique.
- L'option biotechnique est une option d'avenir. La technologie de l'environnement, ainsi que les biotechnologies constituent un vaste champ de recherche où l'homme dans l'avenir trouve sa place.
L'option biotechnique prépare les jeunes à ce bio-futur.

2^{ème} degré : Option groupée Biotechnique en 3^{ème} et 4^{ème} années.

1. Aptitudes

Les critères d'orientation vers une option biotechnique tiennent compte des aptitudes et de l'évolution de l'élève dans les domaines suivants :

- ordre, soin, organisation du travail, esprit inventif et critique;
- dextérité;
- goût du concret, auquel s'ajoutera peu à peu, l'acquisition de la capacité d'abstraction.
- intérêt pour les sciences de la vie et de la nature.

2. Programme

En 3^{ème} année : 8 périodes/semaine, soit :

4h/semaine de biologie appliquée :

Techniques de laboratoire :

- matériel de verrerie – labo;
- consignes de sécurité;
- fonctionnement du microscope et rapport de microscopie.

Cytologie :

- rappel cellule végétale, animale;
- ultrastructure d'une cellule animale;
- reproduction de la cellule : - mitose
- meïose

Histologie végétale :

- méristème;
- parenchyme;
- différents types de tissus.

Organographie végétale :

- racine, tige, feuille, fleur, classification.

Anatomie végétale :

- structure primaire, structure secondaire d'un organe;
- structure primaire : racine, tige, feuille.

Physiologie végétale :

- nutrition;
- respiration;
- chimiosynthèse;
- fermentation;
- besoins alimentaires;
- échanges cellulaires;
- cycle de l'azote.

Etude du règne des champignons :

- structure;
- cycle de vie, rôles dans la nature;
- nutrition;
- reproduction;
- classification.

4h/semaine de technologie :

Dans ce cours, on étudie la relation qui existe entre l'homme et le monde végétal. Cette relation comprend différents aspects présentés de façon théorique et pratique.

Ainsi, après avoir découvert la formation du globe terrestre, l'identification des roches de notre environnement et la formation pédologique d'un sol, nous comprendrons mieux comment rendre un sol fertile, pouvant être utilisé pour une production végétale.

La formation se réalise aussi par une série d'activités pratiques :

- Laboratoire du sol : exercice de détermination de roche, observation de certaines caractéristiques du sol, ...
- Laboratoire d'observation végétale : caractéristiques de détermination du végétal, détermination de plantes sauvages, ...
- Laboratoire de physiologie végétale : photosynthèse, cytologie, exercices d'observations microscopiques, ...

En 4^{ème} année : 8 périodes/semaine, soit :

4h/semaine de biologie appliquées :

- Classification générale des vivants.
- Etude du règne animal :
 - ➔ étude des grands types représentatifs;
 - ➔ les principales fonctions (alimentation, respiration, etc.), leurs adaptations et évolutions notamment chez l'être humain.
 - ➔ Ethologie : étude du comportement animal.

4h/semaine de technologie :

- Besoins alimentaires humains.
- Techniques de conservation des aliments.
- Etude d'un animal d'élevage (races, alimentation, soins...).
- Alimentation des populations : aspects quantitatifs et qualitatifs.;

Durant cette année sera perçue la relation entre l'homme et le monde animal. Cette relation comprend différents aspects : cytologie, histologie animale, étude des différentes solutions apportées par le monde animal aux problèmes vitaux : nutrition, respiration, circulation sanguine, régulation du milieu intérieur, relations avec le monde extérieur, reproduction.

Dans ces deux cours, la formation théorique s'enrichit d'activités pratiques, visites et séances de laboratoire.

3. Stage

Chaque année, un stage d'étude de courte durée est organisé en Belgique. Traditionnellement, il se déroule à Mirwart en troisième et dans les Fagnes en quatrième.

Il permet aux élèves de réaliser des travaux d'observation en conditions naturelles et de visiter des sites particulièrement attractifs. Le stage annuel doit être considéré comme faisant partie de la formation.

3ème degré : option groupée Biotechnique en 5^{ème} et 6^{ème} années

1. Aptitudes

Les critères d'orientation vers une section biotechnique, tels que décrits pour le deuxième degré restent valables.

On y ajoutera qu'au troisième degré, l'élève devra faire preuve d'esprit d'initiative et de synthèse.

2. Programme

4h/semaine : Biologie appliquée.

* Questions d'écologie : étude de la biosphère.

- unités écologiques : niches écologiques; écosystèmes; biomes;
- facteurs écologiques et dynamiques des populations;
- succession écologique et évolution d'un écosystème, d'un biome, de la biosphère; notions de climax et de climax secondaire;
- transferts de matières et d'énergie dans les écosystèmes : relations trophiques et cycles.

* Questions d'environnement : gestion de la biosphère.

- contrôle de la pollution atmosphérique;
- contrôle de la pollution des eaux;
- impact de l'agriculture sur l'environnement;
- maintien de la biodiversité;
- gestion des ressources;
- aménagement du territoire.

* Microbiologie.

- définition, classification et caractères essentiels des virus, bactéries, champignons et protozoaires;
- croissance et cultures bactériennes;
- fermentations lactique et alcoolique.

* Biotechnologies, ingénierie du vivant.

- génie génétique;
- cultures in vitro.

4h/semaine : Laboratoire de biologie appliquée.

En ce qui concerne le programme, on se référera à celui du cours de biologie appliquée.

Le laboratoire illustre et complète les notions vues dans le cours. Il permet aussi de mener à bien des projets globaux mettant en jeu les compétences attendues des élèves et leur permettant de développer leur esprit de synthèse.

Le programme laisse beaucoup de liberté aux enseignants quant au choix des thèmes développés. Parmi les suggestions faites citons la comparaison d'écosystèmes, l'analyse du sol, l'étude de la qualité de l'air et de l'eau à l'aide des bioindicateurs, la pollution et l'épuration de l'eau, la réalisation d'un vin de fruits, l'activité des enzymes dans le cadre de la microbiologie, la multiplication in vitro, la bactériologie, ... Les technologies nouvelles, les génies biotechnologiques ouvriront l'élève à un monde en pleine mutation.

3. Voyage d'étude

Chaque année, un voyage d'étude d'environ huit jours permet aux étudiants de réaliser des travaux d'écologie sur le terrain et de visiter des entreprises et institutions en rapport avec le programme de cours de la section.

Ce séjour résidentiel peut se dérouler en Belgique comme à l'étranger. Ainsi, le Québec, la région du Viroin, La Rochelle, la Bretagne et les Hautes Alpes ont accueilli les élèves du 3^{ème} degré, ces dernières années.

Ce stage fait partie intégrante de la formation et en constitue même le couronnement pour les rhétoriciens. Seules des raisons particulièrement sérieuses peuvent justifier une non participation au voyage d'étude.

Afin de réduire le coût du voyage, les enseignants de la section aident les étudiants à organiser des activités de financement.

4. Diplôme – Certificat

Les élèves de biotechnique pourront obtenir le certificat d'enseignement secondaire supérieur. Celui-ci donne accès à l'enseignement supérieur universitaire et non universitaire.

5. Études ultérieures – Débouchés

La biotechnique est une option de Transition permettant aux élèves d'acquérir une formation les autorisant à entreprendre n'importe quelle forme d'études supérieures. Toutefois, cette option prépare particulièrement à aborder certaines spécialisations scientifiques qu'elles soient de type long ou de type court : bio-ingénieur (agronome), médecine vétérinaire, médecine, biologie médicale et autres études techniques de laboratoire, spécialisations en biotechnologie, étude d'infirmier, ...

Nous comptons parmi nos anciens : un médecin anesthésiste, des agronomes, des laborantins, deux kinés, des secrétaires médicales, des enseignants (de la maternelle au secondaire) des psychologues, une ergothérapeute, deux stylistes, des ingénieurs techniciens dans le domaine de l'agriculture et de la sylviculture, des infirmières et infirmiers, des concepteurs de sites Internet et autres travailleurs dans le domaine de l'informatique, un agent sanitaire à l'AFSCA, un responsable de musée, des chefs de PME, des attachés commerciaux, des biologistes, ... Actuellement, d'autres anciens poursuivent des études dans les mêmes types de domaines.

Section éducation physique

Objectifs et caractéristiques

Sur base d'une éducation physique et corporelle conçue comme moyen d'expression personnelle et comme éducation totale, l'option donne une formation générale aussi équilibrée que possible, et une formation spéciale en animation.

Ces études intéressent les étudiant(e)s qui aiment l'exercice physique et sportif ou ceux/celles qui souhaitent s'occuper d'enfants en organisant et en animant des activités libres et créatrices.

Au 2^{ème} Degré et au 3^{ème} degré

L'orientation "Education Physique" vise le développement harmonieux de la personne dans sa globalité tant

- d'un point de vue "formation générale" théorique assurée par des cours généraux de formation commune
- que d'un point de vue "éducation physique" assurée par des cours de gymnastique, sports, athlétisme, natation, éducation physique de base, sports de combat, permettant :
 - une connaissance et maîtrise du corps,
 - une habileté motrice générale,
 - la découverte du plaisir du jeu,
 - la rencontre sociale à travers les sports collectifs.

La formation est enrichie par des stages sportifs.

Au terme de la 6^{ème} année, les élèves pourront obtenir le certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS). Celui-ci donne accès à l'enseignement supérieur universitaire et non universitaire.

Admission

a) Examen médical (obligatoire pour tous les élèves, chaque année). Celui-ci consiste en un examen médical général, un examen biométrique et si nécessaire, un examen cardiologique.

Les documents à remplir par le médecin sont fournis par l'école.

b) En 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème}, une épreuve d'admission portant sur les aptitudes physiques est organisée pour tous les nouveaux élèves. Elle a lieu à la rentrée scolaire.

Stages et compétitions

Un camp sportif est organisé en 5^{ème} et 6^{ème} années de transition. Il s'agit d'un séjour de 4 jours en centre A.D.E.P.S., généralement au mois d'octobre ; les activités proposées diffèrent des disciplines dispensées à l'Institut. Ce moment privilégie et renforce la cohésion du groupe "classe" au sein d'une activité de plein air.

Ces dernières années, le stage sportif a été remplacé pour les sixièmes par une semaine de pratique de sports d'hiver.

Par ailleurs, il sera demandé occasionnellement aux élèves de participer à l'une ou l'autre rencontre sportive inter écoles et par là, de défendre, dans une ambiance de camaraderie, les couleurs de leur école. Ces rencontres constituent pour nos élèves une expérience enrichissante. Ces épreuves ont lieu soit le mercredi après-midi, soit le samedi matin.

Orientations ultérieures

Pour tous : poursuite de toutes les études supérieures non universitaires ou universitaires mais, de façon privilégiée, dans les spécialités suivantes : Education Physique (Bachelier ou Master) – Biologie (Master) – Paramédical (études d'infirmier(ère), de laborantin(e), de kinésithérapeute, d'ergothérapeute) (Bachelier ou Master) – Psychologie – Pédagogie (études d'éducateur(trice)) – etc.

< ! Nouvelles grilles en cours d'approbation !>

Grilles du 2^{ème} degré de Transition Technique

TTR Biotechnique		TTR Education Physique	
<u>Formation commune</u>			
Religion	2	Religion	2
Français	5	Français	5
Mathématique	5	Mathématique	5
Néerlandais	2	Néerlandais	2
Histoire	2	Histoire	2
Géographie	2	Géographie	2
Education physique	2	Sciences	3
Sciences	3		
<u>Option de base</u>			
Anglais	4	Anglais	4
<i>Biotechnique (7h)</i>		<i>Education physique (8h)</i>	
Biologie appliquée	3	Gymnastique	3
Technologie	4	Athlétisme	1
		Sports collectifs	2
		Natation	1
		Condition physique	1
TOTAL	34	TOTAL	33

Grilles du 3ème degré de Transition Technique

TTR Biotechnique		TTR Education physique	
<u>Formation commune</u>			
Religion	2	Religion	2
Français	4	Français	4
Histoire	2	Histoire	2
Géographie	2	Géographie	2
Education physique	2		
<u>Formation obligatoire langues modernes</u>			
Néerlandais	2	Néerlandais	2
Anglais	4	Anglais	4
<u>Formation option obligatoire</u>			
Mathématique	4	Mathématique	4
Sciences : Physique – Chimie Biologie	3	Sciences : Physique – Chimie Biologie	3
<u>Option de base</u>			
<u>Biotechnique (8h)</u>		<u>Education physique (8h)</u>	
Biologie appliquée	4	Athlétisme	1
Laboratoire de Biologie appliquée	4	Sports collectifs	2
		Natation	1
		Gymnastique et GRS (filles)	3
		Condition physique	1
<u>Activité complémentaire</u>			
Renforcement sciences - chimie	1	Renforcement sciences - chimie - biologie	1 2
TOTAL	34	TOTAL	34

Enseignement technique de qualification

La section Animation t'intéresse, alors voici différentes informations qui pourront t'aider

1. Quelles sont les qualités incontournables pour exercer ce métier ? :

L'animateur est une personne qui est responsable.

L'animateur doit posséder les qualités suivantes :

- il est créatif;
- il a le respect de lui-même et des autres ;
- il se connaît ou il apprend à se connaître ;
- il accepte les remarques positives et négatives afin de progresser ;
- il accepte d'entrer en communication avec autrui ;
- il est capable de s'adapter en fonction des institutions de stage où il se rend ;
- il doit pouvoir vivre en groupe.

2. Ton rôle en tant qu'animateur :

Les animateurs ont comme objectifs, lors des animations, de veiller et de favoriser :

1. Le développement physique du participant, selon ses capacités, par la pratique du sport, des jeux ou des activités de plein air.
2. La créativité du participant, son accès et son initiation à la culture dans ses différentes dimensions, par des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication.
3. L'intégration sociale du participant dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle.
4. L'apprentissage à la citoyenneté et favoriser la participation.

3. Devoir d'information :

1. Il est de notre devoir d'informer les jeunes qui ne possèdent pas un certificat de bonne vie et mœurs vierge (pour des faits de mœurs ou de violence), qu'ils ne pourront exercer pendant un certain temps dans les milieux professionnels. En effet, ceux-ci réclament le certificat. Pour des études futures, les étudiants dont le certificat n'est pas vierge, ne pourront s'inscrire dans des institutions de types pédagogiques (instituteur, éducateur, assistant social, enseignant, régent, ...)
2. Certains milieux de stage exigent ce certificat de bonne vie et mœurs.
3. Des formations extérieures obligatoires font partie intégrante de la formation. Pour ce faire, le jeune doit prévoir un budget de +/- 250,00 € (également inclus dans ce budget, les frais divers de matériel didactique).
4. Les stages scolaires et de vacances sont obligatoires. Sur les 2 années, il y aura au minimum 160 heures de stages (observations, animations actives et encadrées). Les périodes de stage seront déterminées par l'école.

5. Le mercredi après-midi est utilisé régulièrement pour des activités d'insertion professionnelle. De même, le jeune peut être amené exceptionnellement à animer le week-end. La participation aux différentes activités des AIP est obligatoire dans la formation.
6. Les cours et le journal de classe sont des documents officiels. La tenue en ordre de ceux-ci est une marque de respect pour ses compagnons de classe et les professeurs. Tenir ses documents en ordre est un devoir de l'étudiant.
7. La tenue vestimentaire est adaptée aux activités : la tenue de sport de l'école pour les cours d'éducation physique, d'expression et de techniques d'animation des loisirs (encadrement des activités d'AIP) et une tenue de ville pour les cours théoriques.

4. Explication de la grille de l'option groupée animateur :

Les cours de l'option groupée fonctionnent en interdisciplinarité.

4 périodes de Psychologie appliquée :

Le cours de Psychologie appliquée aborde les savoirs suivants, indispensables à l'exercice des compétences décrites au sein du profil de formation de l'animateur :

- L'observation comme base de toute démarche liée à la psychologie et comme support d'un travail d'animation.
- Différents aspects (moteur, affectif, intellectuel, social...) du développement de la personne, de l'enfance à la fin de vie.
- Les problématiques liées aux personnes en difficultés (ex. : maltraitance, troubles de l'apprentissage, troubles de comportement, handicaps, déficiences...).
- Les notions de besoins, frustrations, motivation...
- La dynamique et la gestion de groupes (la relation).
- La communication.
- Déontologie et législation.

4 périodes d'Activités d'Insertion Professionnelle :

Ce cours est :

1. Le lieu de rencontre où des personnes ressources viennent expliquer le métier qu'elles exercent.
2. Le lieu où le jeune va observer et comprendre la future profession qu'il pratiquera.
3. Le lieu où l'animateur va apprendre à faire vivre des animations avec l'encadrement de personnes responsables.
4. C'est le pivot de la formation qui permet :
 - a) d'enrichir la réflexion des élèves sur le projet professionnel et personnel de celui-ci;
 - b) d'établir un lien indispensable entre les éléments pratiques et théoriques reçus à l'école et dans les lieux de stages et d'AIP;
 - c) de donner à l'élève la possibilité de devenir acteur de sa formation. Il doit s'investir et non consommer.

8 périodes de Techniques d'Animation. (Sous réserve de changement.)

2 heures de Techniques d'Animation « Arts ».

Les techniques d'art plastique et la découverte de différentes techniques d'expression comme la maîtrise du corps, la voix, la gestuelle, le théâtre, les marionnettes...

2 heures de Techniques d'Animation « Jeu et Nature ».

Sensibilisation à la nature à travers les 5 sens et transmission à travers l'expression artistique. Jeux d'expression, d'opposition, de coopération, d'intérieurs, de sociétés, de ville...

2 heures de Techniques d'Animation « Nouvelles pratiques sportives ».

Apprentissage sur les nouveaux sports et les jeux nouveaux.

2 heures de Techniques d'Animation « Sports ».

La gestion d'une séance sportive et de groupe dans les sports traditionnels.

< ! Nouvelles grilles en cours d'approbation !>

Grilles du 3ème degré de Qualification : Animateur

<u>Formation commune</u>	
Religion	2
Français	4
Sciences humaines	2 ou 4
Sciences et technologie	2
Education physique	2
Mathématique	2
Néerlandais	2
<u>Option groupée</u>	
Psychologie appliquée et relations humaines	4
Techniques d'animation	8
Activités d'insertion professionnelle	4
TOTAL	32 ou 34

Sommaire

Section Maternelle	3
Accueil des enfants	3
Horaires	3
Section Primaire	3
Accueil des enfants	3
Horaires	3
Sections Maternelle et Primaire	4
Renseignements généraux	4
Section Secondaire	5
<u>Renseignements généraux</u>	5
Inscriptions	5
Horaire des cours	5
Documents administratifs en cours d'année	5
Services aux élèves	6
Frais scolaires	7
Livres scolaires	7
Etude	7
Equipement sportif	8
Repas de midi	8
Centre Multimédia	8
Activités périscolaires organisées en partenariat avec le CFS (Centre de formation Sportive)	8
Animations culturelles	9
Site Internet	9
Notre offre d'enseignement en schéma	10
Enseignement général	11
Premier degré d'observation	11
Second degré d'orientation	11
Troisième degré de détermination	11
<u>Grilles du 1^{er} degré de l'enseignement général</u>	12
Latin (4 heures/semaine de la 2 ^e à la 6 ^e année)	14
Renforcement des compétences de base	14
<u>Grilles du 2^{ème} degré de l'Enseignement Général</u>	15
Les options des 2 ^e et 3 ^e degrés de l'enseignement général	15
Chimie en 5 ^e et 6 ^e générales	17
<u>Grilles du 3^{ème} degré de l'Enseignement Général</u>	18
Enseignement technique de transition	19
Section Biotechnique	19
Objectif général de la section	19
2 ^{ème} degré : Option groupée Biotechnique en 3 ^{ème} et 4 ^{ème} années	20
3 ^{ème} degré : option groupée Biotechnique en 5 ^{ème} et 6 ^{ème} années	22
Section éducation physique	24
Objectifs et caractéristiques	24
Au 2 ^{ème} Degré et au 3 ^{ème} degré	24
Admission	24
Stages et compétitions	25
Orientations ultérieures	25
<u>Grilles du 2^{ème} degré de Transition Technique</u>	26
<u>Grilles du 3^{ème} degré de Transition Technique</u>	27
Enseignement technique de qualification	28
La section Animation t'intéresse, alors voici différentes informations qui pourront t'aider	28
1. Quelles sont les qualités incontournables pour exercer ce métier ?	28
2. Ton rôle en tant qu'animateur	28
3. Devoir d'information	28
4. Explication de la grille de l'option groupée Animateur	29
<u>Grilles du 3^{ème} degré de Qualification : Animateur</u>	30

Situation de l'Institut

**18-22-24 Av. de l'Eglise Saint-Julien
1160 Auderghem**

Accès : Métro : Hankar et Delta
SNCB : Delta (ligne 26)
**Bus : STIB(34, 36, 71 et 72),
TEC(conforto et E), De
Lijn(341, 343, 344, 345,
348 et 349)**

**Route : Sortie E411 et chaussée
de Wavre**

